

BARDAGE ET REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Définition et rôle

Le bardage est un habillage de façade extérieure constitué de lames de bois massif, profilées ou non, fixées mécaniquement sur une ossature. Il assure la protection des façades et contribue à l'isolation thermique des bâtiments, tout en constituant un parement esthétique capable de résister aux agressions extérieures.

Sollicitations

Ces revêtements sont de type autoporteur et ne subissent pas de sollicitations mécaniques particulières. Les sollicitations climatiques sont différentes selon l'orientation des façades et ont une incidence sur l'entretien ultérieur.

Propriétés requises

Les lames de bardage sont des produits devant être marqués CE selon les prescriptions de la norme EN 14915. Cet emploi nécessite des bois d'une bonne stabilité. Les critères de fabrication imposent de respecter une largeur exposée de lame qui doit rester inférieure à 7,5 fois son épaisseur, cf. norme EN 13647. Le profil des lames des bois feuillus doit être conforme aux prescriptions de la norme EN 14951.

Principes de mise en œuvre

La mise en œuvre doit respecter des règles d'espacement à la pose pour éviter les phénomènes de fluage et de déformation. La plupart des essences nécessitent la réalisation d'un pré-perçage pour leurs fixations.

Classe d'emploi

La classe d'emploi 3 est requise dans la plupart des cas.



Photo : Aménagement de façade en bardage bois © M. Vernay

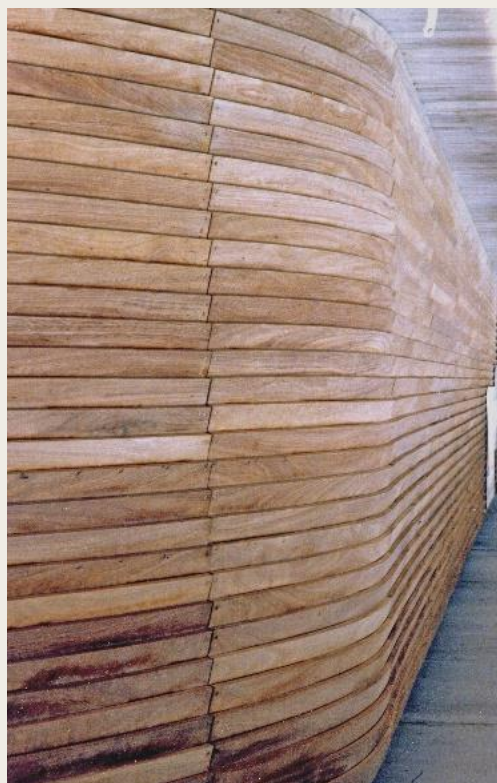


Photo : Aménagement de coursive en bardage bois © M. Vernay